

# Moniteurs de sport

## 40<sup>e</sup> promotion

# Observatoire de la formation



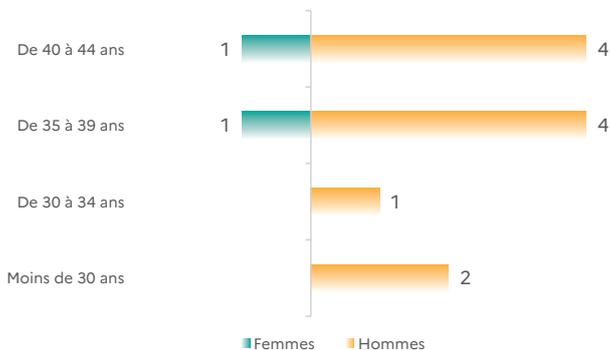
### À RETENIR

- > Les 13 agents qui composent la 40<sup>e</sup> promotion de moniteurs de sport pénitentiaires (MSP) sont entrés en formation le 13 janvier 2025 pour une durée de 6 mois.
- > Tous ont répondu au questionnaire, soit un taux de retour de 100%.
- > 11 hommes et 2 femmes
- > Âge moyen : 37,8 ans
- > 5 agents avaient déjà des fonctions de MSP avant le début de leur formation.
- > Leur première motivation est de combiner la fonction sportive à celle de surveillant, ainsi que d'encadrer un groupe et transmettre des savoirs.

FÉVRIER 2025

### Profil socio-démographique

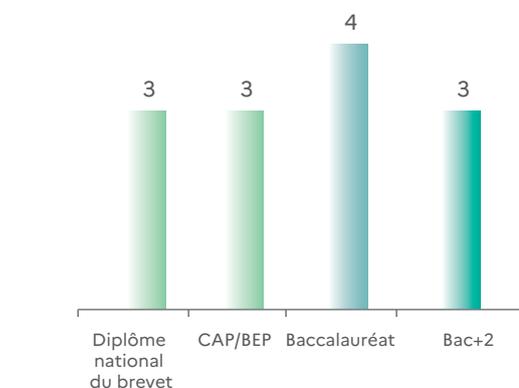
Graphique 1 : Répartition par genre et catégorie d'âge – Effectifs



La 40<sup>e</sup> promotion de moniteurs de sport est composée de 13 agents, dont 11 hommes et 2 femmes. Ils sont âgés de 37,8 ans en moyenne, soit presque 2 ans de plus que la précédente promotion. La personne la plus jeune a 28 ans et la plus âgée 44 ans. Les tranches d'âges les plus élevées sont les plus représentées.

Concernant leur situation familiale, 6 agents sont en couple : 4 sont mariés, une personne est en union libre et une autre est pac-sée. La catégorie des célibataires regroupe 4 agents et celle des divorcés 3 personnes. Neuf agents sont parents.

Graphique 2 : Diplôme le plus élevé obtenu – Effectifs



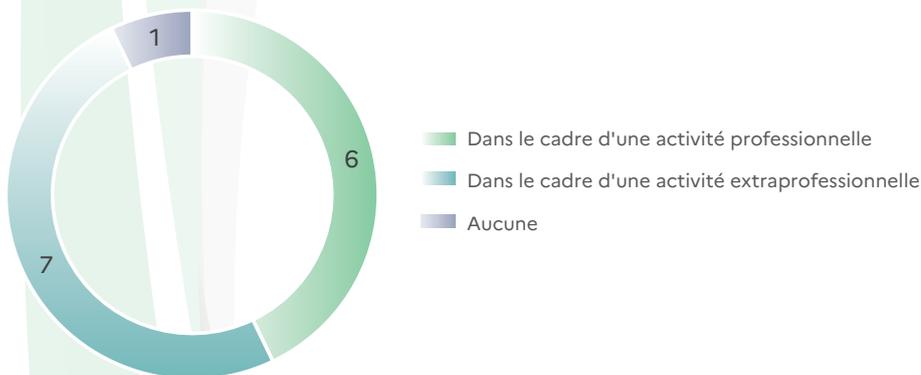
Les stagiaires sont majoritairement titulaires du baccalauréat. Parmi eux, 4 agents possèdent uniquement ce diplôme et 3 sont diplômés d'un bac+2. On compte 3 agents ayant pour diplôme le plus élevé le brevet et 3 autres un CAP/BEP.

Le domaine d'étude le plus suivi est le commerce, avec 3 agents l'ayant mentionné. Les autres spécialités sont la sécurité, la santé et l'informatique, citées à une reprise chacune. Une personne n'a pas renseigné la spécialité de son diplôme.

## Profil professionnel

En moyenne, les stagiaires ont 10,8 années d'ancienneté dans l'Administration pénitentiaire et ont travaillé dans 2,5 établissements. Parmi les 13 répondants, 5 agents avaient déjà des fonctions de MSP avant de passer la sélection de moniteurs de sport. Au sein de ce groupe, deux personnes intervenaient à temps complet, une à temps partiel, un autre secondait un moniteur de sport, tandis qu'un agent le remplaçait en son absence.

**Graphique 3 : Expériences d'encadrement – Citations (plusieurs réponses possibles)**



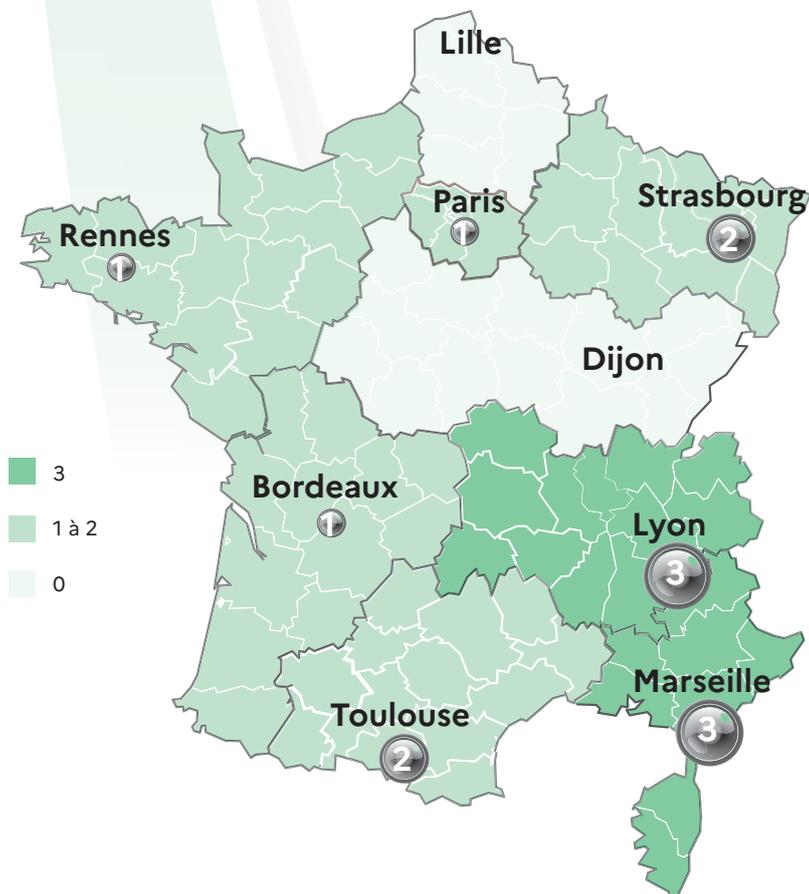
À l'exception d'un stagiaire, tous les agents déclarent une expérience d'encadrement. Sept l'ont vécu dans le cadre d'une activité extraprofessionnelle, et 6 au cours d'une activité professionnelle.

Les contextes de ces expériences sont variés : 6 agents ont été responsables d'équipe, 4 ont encadré des animations sportives

et 2 personnes une sortie éducative.

D'autres expériences d'encadrement ont été citées comme éducateur sportif, en tant que militaire et lors d'une action syndicale.

**Graphique 4 : Direction interrégionale du dernier établissement – Effectifs**



Les principales DISP du dernier établissement auquel était affecté chaque stagiaire sont celles de Marseille et de Lyon, mentionnées à parts égales par 3 personnes. Ensuite, deux agents proviennent des DISP de Strasbourg et de Toulouse. Les DISP de Rennes, Bordeaux et Paris accueillent un agent chacune.

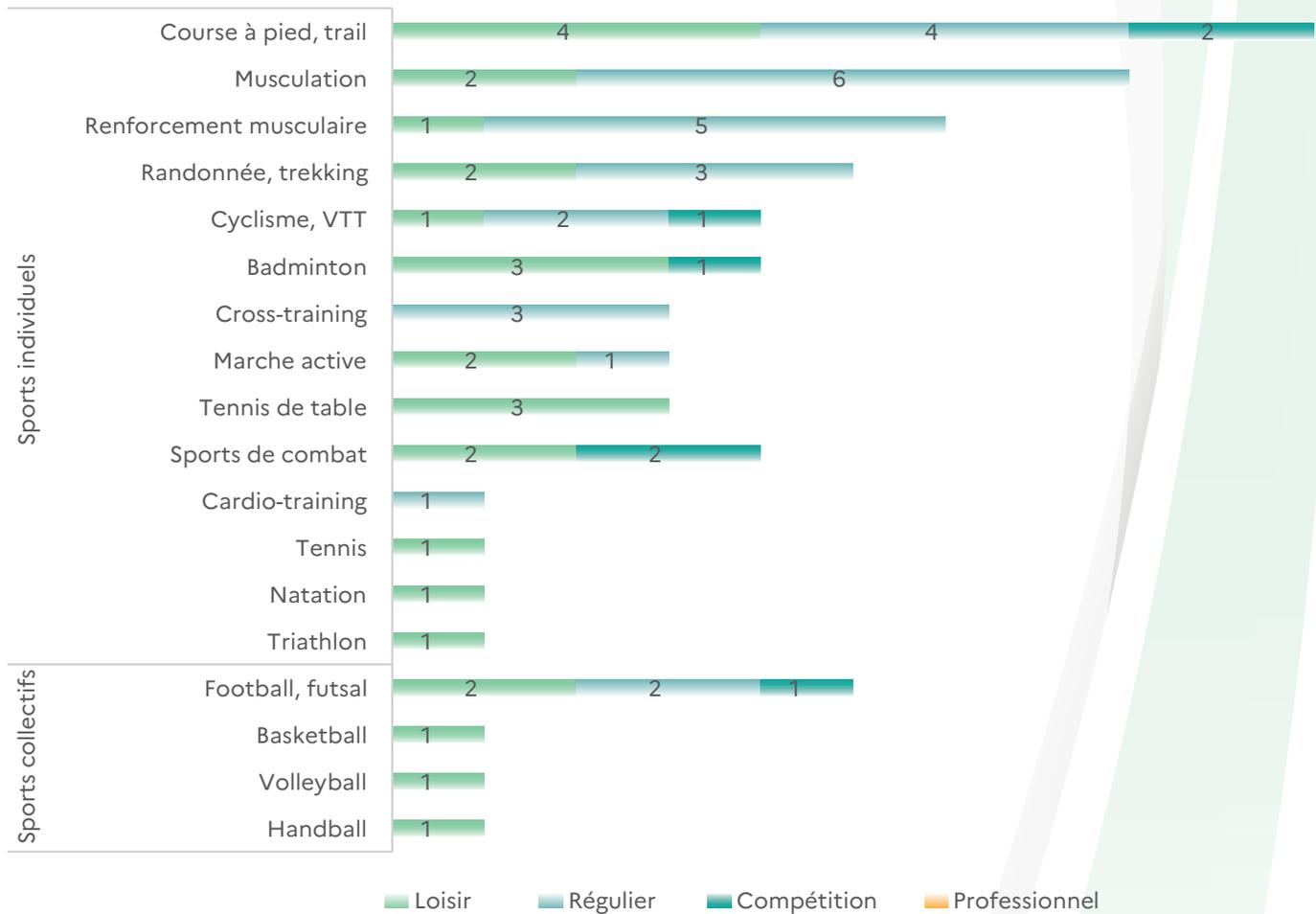
En outre, 8 personnes s'estiment satisfaites de leur futur lieu d'affectation, contre 5 qui déclarent en être très insatisfaites.

Onze agents envisagent de demander une mutation à la prochaine CAP.

## Profil sportif

Un seul stagiaire possède un diplôme sportif. Il s'agit d'un diplôme fédéral.

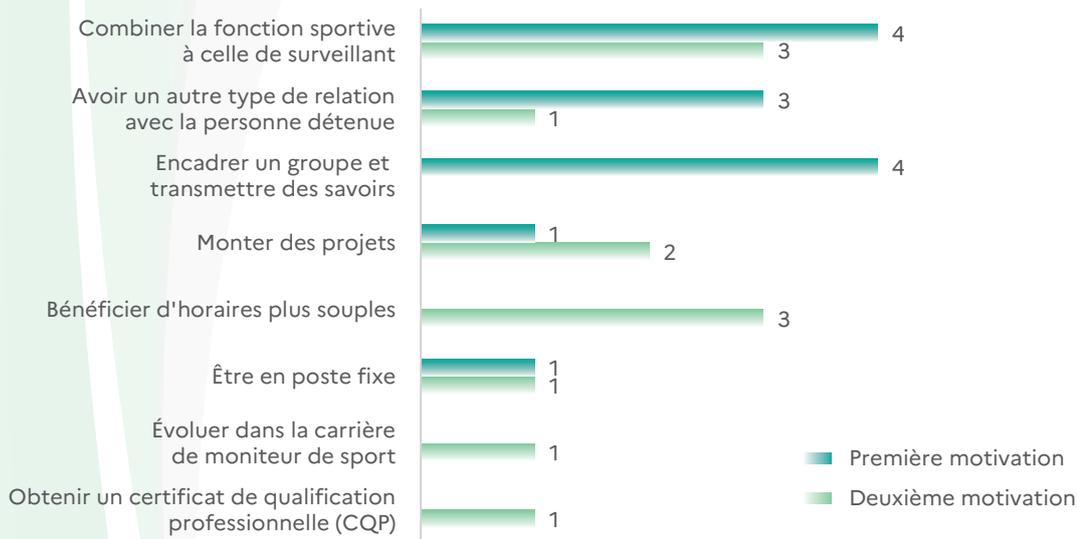
**Graphique 5 : Disciplines sportives pratiquées – Citations**



Les disciplines sportives exercées par les stagiaires sont très majoritairement individuelles. Aucun agent n'exerce un sport au niveau professionnel, ils pratiquent davantage ces activités comme des loisirs ou les exercent régulièrement (28 et 27 citations). Peu de sports sont exercés en compétition (7 mentions). La discipline la plus citée est la course à pied ou le trail (10 mentions), suivie par la musculation (8).

Les agents pratiquent peu de sports collectifs. Seuls le football ou le futsal sont mentionnés en tant qu'activité de compétition ou régulière. Les autres sports collectifs (basketball, volleyball, handball) sont tous mentionnés une fois en loisir.

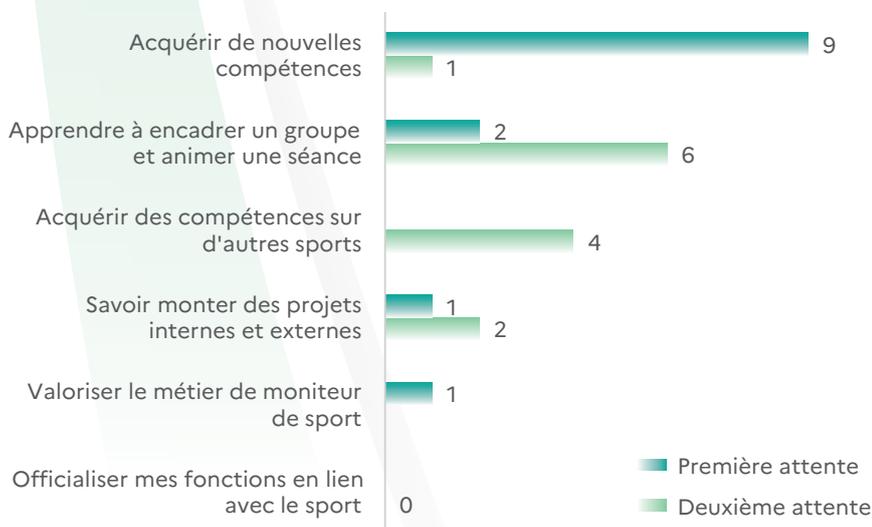
### Graphique 6 : Motivations à exercer les fonctions de moniteur de sport - Effectifs



La principale motivation des futurs moniteurs de sport est de combiner la fonction sportive à celle de surveillant avec 7 citations au total. Suivent le souhait d'avoir un autre type de relation avec la personne détenue, ainsi que la possibilité d'encadrer un groupe et de transmettre des savoirs (4 citations chacune).

Les agents sont également motivés par le fait de monter des projets et de bénéficier d'horaires plus souples (3 chacune). Les autres motivations sont citées par 1 à 3 personnes. Par ailleurs, après l'obtention de leur CQP, 9 personnes envisagent de l'utiliser pour exercer une activité professionnelle en plus de celle de moniteur de sport.

### Graphique 7 : Attentes envers la formation – Effectifs



Les futurs moniteurs de sport attendent avant tout de leur formation d'acquérir de nouvelles compétences (10 mentions) et d'apprendre à encadrer un groupe et animer une séance (8). Plus loin derrière, les agents souhaitent acquérir des compétences sur d'autres sports (4) et espèrent apprendre à monter des projets internes et externes (3 personnes).

#### POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr - luciedubouilh@justice.fr

scannez pour accéder à la page internet de l'observatoire de la formation



FÉVRIER 2025